

**De :** Youssef [<mailto:lakhloufi.youssef@yahoo.fr>]

**Envoyé :** vendredi 13 février 2015 12:01

**À :** Uyttenhove Magda

**Cc :** De Greef Jean-Louis; [gic.ggb1080@gmail.com](mailto:gic.ggb1080@gmail.com)

**Objet :** Question écrite Cellule de coordination socio-économique

Notre groupe est souvent interpellé par des commerçants de la commune suite à la fermeture de leur établissement par les agents de la **cellule de coordination socio-économique**. Selon certaines personnes, quelques cas de fermetures administratives seraient "abusives" ou "injustifiées" voire "irrespectueuses des procédures en vigueur". Par exemple, un commerçant aurait vu son établissement fermé parce qu'il manquerait une photo de sa façade arrière dans son dossier à l'urbanisme.

En effet, un arrêté de fermeture est un acte de police administrative réglementé qui doit s'opérer d'un cadre juridique très stricte. Ce type de décision ne doit pas être prise avec légèreté ou être laissé à l'appréciation d'une seule personne, sinon c'est la porte ouverte à l'arbitraire. Il nous semble également que ce type de décision doit passer au Collège des Bourgmestres et échevins et être motivée. Il nous semble également, qu'un document écrit doit être remis à l'exploitant reprenant la décision du Collège et ses motivations.

Nous l'avouons, nous ne sommes pas des juristes, c'est pourquoi nous aimerions avoirs quelques éclaircissements.

Nous aimerions savoir:

- les agents de la cellule socio-économique sont-ils habilités à prendre un arrêté de fermeture de leur propre initiative?
- quels sont les modalités que doivent respecter ces agents avant de procéder à la fermeture d'un commerce. Préventives ( ex; avis, courriers, convocations, mise en demeure, ect)  
Coercitives ( ex: amendes, astreintes, fermeture,)
- de manière plus générale nous aimerions disposer de toute la documentation disponible sur cette Cellule de coordination socio économique; ses missions détaillées, ses compétences, ses objectifs.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer Madame, nos salutations les plus distinguées.

Lakhloufi Youssef,

Conseiller Communal

Groupe d'Intérêt Communal

Gemeentebelangen